

Délibération**n°20-2026****1^{er} avril 2026****ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Rapport d'activité du Cdg73 au titre de l'année 2025.****Séance du :** 1^{er} avril 2026**Date de la convocation :** 20 mars 2026**Président de séance :** François DUNAND**Secrétaire de séance :** Colette PIGNIER**Nombre de membres titulaires en exercice :** 28**Etaient présents (titulaires et suppléants) :** 17▪ Collège des affiliés : 16

Robert AGUETTAZ, Danièle BEAUX-SPEYSER, Arthur BOIX-NEVEU, Georges CAGNIN, Jean François CLARAZ, Chantal GIORDA, François DUNAND, Nathalie FONTAINE, Yannick LOGEROT, Fabrice PANNEKOUCKE, Colette PIGNIER, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS, Lucien SPIGARELLI, Jean-Maurice VENTURINI

▪ Collège spécifique : 1

Michelle BRAUER

Etaient représentés : 8▪ Collège des affiliés : 6

Yannick AMET (pouvoir à Yannick LOGEROT)
Dominique CHAPUIS (pouvoir à Lucien SPIGARELLI)
Christian GARIOUD (pouvoir à Georges CAGNIN)
Pascale OUSTRY (pouvoir à Jean François CLARAZ)
Gérard RUFFIER-MONET (pouvoir à Béatrice SANTAIS)
Jean-Michel VORGER (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)

▪ Collège spécifique : 2

Christian GRANGE (pouvoir à François DUNAND)
Martin NOBLECOURT (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)

Etaient présents ou représentés : 25**Nombre de votants :** 25**Étaient absents :** 3▪ Collège des non affiliés : 3

Christelle FAVETTA-SIEYES, Alexandre GENNARO, Thibaut GUIGUE

Ont assisté à cette séance :

Carole MONTALI Responsable du Pôle missions d'appuis aux collectivités

Marion RIVOLIER Adjointe au Responsable du Pôle ressources et moyens

DELIBERATION N° 20-2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Rapport d’activité du Cdg73 au titre de l’année 2025.

Monsieur le Président présente le rapport annuel d’activité du Centre de gestion établi au titre de l’année 2025.

Ce rapport comporte de nombreux indicateurs, notamment sur les moyens humains et financiers mobilisés, le bilan de l’activité des instances paritaires, l’assistance juridique statutaire, l’organisation des concours et examens professionnels ainsi que l’exercice des missions facultatives du Centre de gestion.

En conséquence, le conseil d’administration, après en avoir délibéré :

VU l’article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

VU le rapport annuel d’activité du Centre de gestion établi au titre de l’année 2025 qui restera annexé à la présente délibération,

APPROUVE le rapport annuel d’activité du Centre de gestion établi au titre de l’année 2025.

La délibération est adoptée à l’unanimité.

Fait à Porte-de-Savoie,
Le 1^{er} avril 2026
Le Président,



François DUNAND